Image not found or type unknown

Réaliser une lettre de demande de subvention

Fiche pratique publié le **10/06/2014**, vu **501 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Les associations peuvent bénéficier de subventions diverses et variées. Pour obtenir une subvention, il convient de faire parvenir un dossier à l'autorité compétente, accompagné de pièces justificatives et d'une lettre de demande de subvention.

Seules les associations loi 1901 déclarée en préfecture et les associations loi 1908 enregistrées auprès du tribunal d'instance ont la faculté de percevoir des subventions publiques.

Voir le guide

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés